



ATTESTATION DE DECHARGE DE RESPONSABILITE CONCOURS DU 21 AU 23 JUILLET 2023

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Courriel :

Tel portable :

Nom du bateau :

Préambule

Le chef de bord a l'entière responsabilité de son bateau et de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements sont en bon état de fonctionnement, que l'équipage a les connaissances et les aptitudes nécessaires pour en assurer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de respecter les réglementations de navigation et de pêche dans nos associations en vigueur.

De ce fait, déclare sur l'honneur :

- Que les équipements de sécurité de mon bateau sont fonctionnels et conformes à la réglementation.
- Que je m'engage à respecter la Charte Capitaine FFPM.
- Que je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association « Centre de Pêche Camarguais ».

Je décharge de toutes responsabilités l'association « Centre de Pêche Camarguais », son président ainsi que tous les membres du bureau, en cas d'accident ou de dommage de quelque nature que ce soit, survenu au cours du concours de pêche auquel je participe.

Je déclare qu'en cas d'accident ou dommage, ce sera mon assurance « responsabilité civile » qui sera engagée et j'en assumerai les frais afférents.

J'accepte que des photos soient prises pendant le concours et que celles-ci soient postées sur le site de l'association. Celle-ci s'engage à ne pas mentionner les noms des personnes photographiées.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci, réserve le droit à l'association « Centre de Pêche Camarguais » de refuser ma participation au concours.

A Port Camargue le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »